



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 18487

Texte de la question

M. Gérard Léonard appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la situation de notre système de santé. Alors qu'un projet de réforme de l'assurance maladie est annoncé pour la fin de l'année, certains assurés sociaux suggèrent que soit étudiée la possibilité de s'inspirer du régime applicable en Alsace-Lorraine. En effet, ce système de gestion est équilibré sur le plan financier avec des remboursements souvent plus importants que dans le régime général moyennant un surcoût assez faible de cotisation. Il lui demande si cette piste a été étudiée et quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Léonard](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18487

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2003, page 3802

Question retirée le : 13 juin 2006 (Fin de mandat)